

LES MARAIS TUFEUX

Les marais tufeux de pente, sont très rares dans la plaine française. Autrefois, les hommes exploitaient les tufières en carrières afin d'y extraire le tuf, roche légère aux propriétés isolantes, pour la construction de cheminées, clochers, etc.



Ph. B. Hyvernat

ENTRETIEN DES MARAIS

Cet entretien peut être réalisé de façon mécanique, mais aussi d'une façon plus naturelle par le pâturage des chevaux primitifs polonais : les Konik Polski. Vous pouvez observer ces chevaux dans le marais de Cussey-les-Forges (au bord de la D 959 entre Is-sur-Tille et Grancey-le-Château-Neuveille).



Ph. A. Chiffaut

Les Konik Polski sont issus d'une race rustique génétiquement très proche du Tarpan, le cheval sauvage d'Europe disparu que l'on retrouve sur les fresques de Lascaux (dessin B.de Baillencourt).

VISITES

Sentier de découverte **ouvert en permanence**.

Longueur : 1500 mètres, environ 1h30.

Équipement nécessaire : de bonnes chaussures.

Saison la plus favorable pour observer les plantes : fin juin à début septembre.

Des visites guidées, pour les groupes organisés, peuvent être réalisées sur demande.

Respectez la nature et les équipements, pour le marais et pour les visiteurs qui vous suivront. Merci !

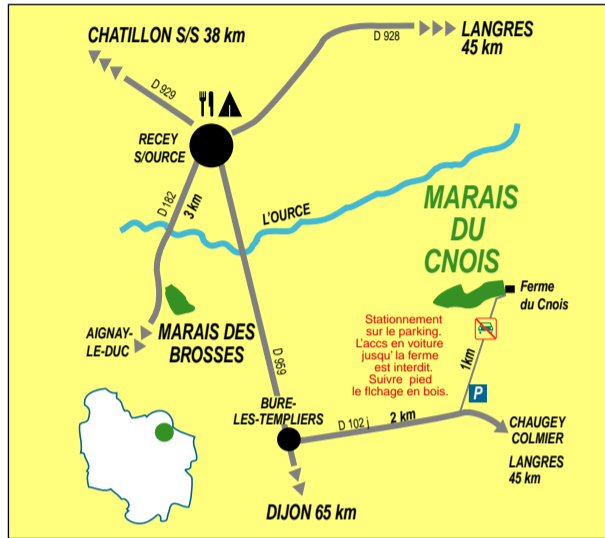
RENSEIGNEMENTS



Association propriétaire et gestionnaire
Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons
Chemin du Moulin des Étangs
21600 Fenay
Tél. 03 80 79 25 99 - Fax 03 80 79 25 95
espacesnaturelsbourgogne@wanadoo.fr

ACCÈS

A Bure-les-Templiers, prendre la D102j en direction de Chaugey.
A environ 2 km, une signalétique routière «MARAIS DU CÔNOIS» vous indiquera le chemin à prendre pour accéder au parking.



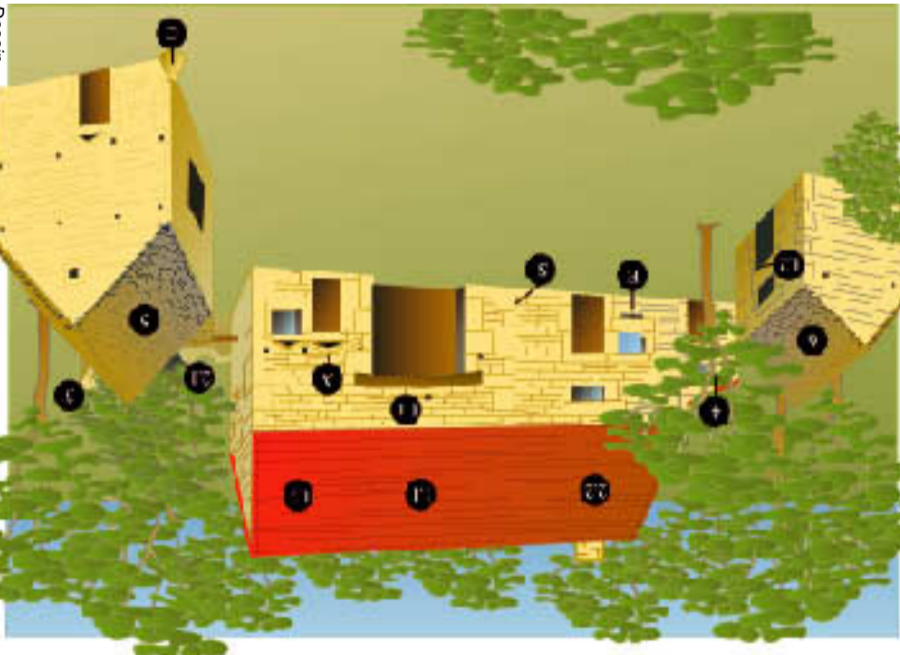
Document réalisé par le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons
Charte graphique : O. Cartallier
Conception et mise en page : Bernard Hyvernat et François Cordier
Dessins : Pierre Besson
Photo de Couverture : Alain Chiffaut
avec le soutien du Conseil régional de Bourgogne,
du Ministère de l'Environnement, du Ministère de l'Agriculture (FGER)
et de la Fondation du Crédit Agricole.

LE MARAIS DU CÔNOIS

LA BOURGOGNE NATURE

Nous remercions le C.A.U.E. de Côte d'Or pour ses précieux conseils.

Attention : Ces bâtiments sont privés, l'accès en est interdit.
Pour toute demande d'utilisation (pique-nique, camping...) du gîte de la ferme du Côneis, contacter la ferme d'Aulot à Bure-les-Templiers
Tél. 03 80 81 01 64.



Dessin B.de Baillencourt

environ : la "Forge du Côneis". L'examen attentif de son architecture permet de reconnaître différentes campagnes de travaux. Ceux-ci semblent avoir été réalisés dans cet ordre : 1.1, et 1.2, 2.1 et 2.2, 3, 4, 5 et 6.

Construite à partir de 1835, cette ferme a, pour s'appeler successivement ferme du **Conouet**, ferme du **Conouey** et ferme du **Côneis**. Son nom semble venir d'un lieu-dit des

1.1 La grange, également utilisée comme remise, permettait d'abriter le fourrage et le matériel agricole.
1.2 L'écurie devenue étable.

2.1 Un bâtiment en ruine qui semble avoir été utilisé comme habitation.
2.2 Le logement composé de deux pièces au rez-de-chaussée et d'un étage. Habité jusqu'à la fin des années 80.
3 Un petit bâtiment en ruine, probablement ment la soue à cochons.
4 Le four à pain. Un petit local situé au dessus permettait de stocker du bois, combustible utilisé pour le four.
5 Une étable et une grange à foin. Les constructeurs ont profité de la légère déclivité du terrain pour ouvrir l'étable, par le pignon, au niveau inférieur, tout en réservant un accès de plain-pied sur le côté destiné à l'entrée du foin.

6 Ce bâtiment était utilisé comme réserve. La disposition semi-enterrée permettait de profiter de l'inertie thermique du sol.

1.1 Linteau en poutre de chêne légèrement arquée afin d'offrir une meilleure résistance aux usées.
1.2 Linteau en pierre taillée en biais, pour faciliter le passage.



Ph. B. Hyvernat

Tout le long du sentier, vous rencontrerez des ballises numérotées qui renvoient aux explications données dans ce dépliant-guide. Grâce à l'Office National des Forêts, un autre sentier est à votre disposition au marais des Brosses à Recey-sur-Ource (renseignements à la Mairie et à l'Office du tourisme de Recey-sur-Ource).

UN LIEU A VISITER



Ph. A. Chiffaut

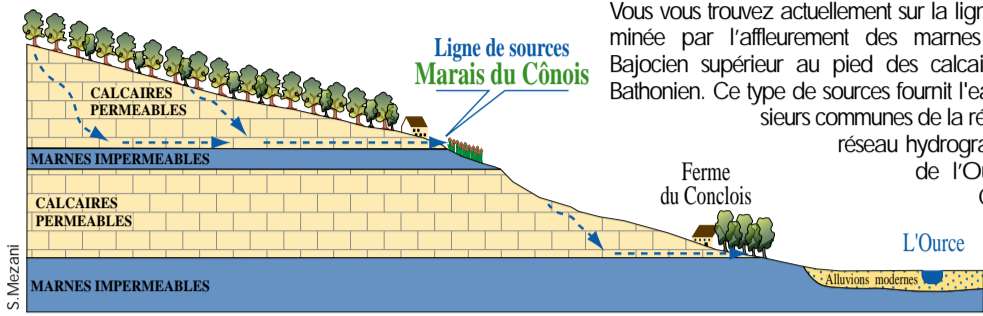
Le Marais du Côneis a été acquis en 1991 par le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons afin de permettre sa protection. En effet, ce marais est répertorié dans l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.). Il a une surface de 7 ha et figure parmi les plus beaux marais du Châtillonnais. Ce marais présente une caractéristique géologique intéressante et abrite une richesse faunistique mais surtout un trésor floristique. Le microclimat froid des fonds de vallées a permis à des plantes à caractère montagnard de coloniser ce type de milieu. Une des plus belles stations de Swertia perenne du Châtillonnais se trouve ici.

LA FERME DU CÔNOIS

LE MARAIS DU CÔNOIS

A LA DÉCOUVERTE DU MARAIS DU CÔNOIS

BALISE ①



Vous vous trouvez actuellement sur la ligne de sources, déterminée par l'affleurement des marnes imperméables du Bajocien supérieur au pied des calcaires perméables du Bathonien. Ce type de sources fournit l'eau potable pour plusieurs communes de la région et l'essentiel du réseau hydrographique des bassins de l'Ource et de l'Aube. C'est au niveau de cette ligne de sources que s'installent les marais tufeux de pente.

A ce niveau, vous trouverez des arbres caractéristiques des milieux humides

Le Frêne élevé ou Frêne commun (*Fraxinus excelsior*)

Floraison : Avril - Mai
Ses gros bourgeons d'un noir velouté sont très caractéristiques. Ses fruits, les samares, sont surnommées "langues d'oiseaux". Son bois, dur et tenace, est très apprécié pour fabriquer les manches d'outils.



Le Peuplier tremble (*Populus tremula*)

Floraison : Avril - Mai
Son nom vient de ses feuilles qui tremblent dès la moindre brise. Cet arbre pionnier est pollinisé et dispersé par le vent comme tous les arbres à chatons.



BALISE ②

La limite de la forêt et du marais héberge une flore de lisière marécageuse.

Le Saule cendré (*Salix cinerea*)

Floraison : Mars - Avril
Espèce pionnière des milieux humides, elle se reconnaît à ses feuilles arrondies et duveteuses.



L'Eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*)

Floraison : Juillet - Octobre
Les feuilles étaient utilisées pour des infusions prises en début de grippe, mais également comme purge.



Ph. A. Chiffaut

L'Aconit napel (*Aconitum napellus* subsp. *lusitanicum*)

Floraison : Juillet - Septembre
Cette plante, appelée aussi Casque de Jupiter ou Char de Vénus, est une plante très toxique. Le nom *napellus* remonte au Moyen âge et fait allusion à la forme de sa racine ressemblant à celle du navet (*napus*).



Ph. B. Hyvernai

BALISE ③

Vous rentrez au cœur du marais entre les Roseaux et la Bourdaïne. Vous allez y découvrir une plante rare et protégée au niveau régional, l'Epipactis des marais.

Le Roseau (*Phragmites australis*)

Floraison : Juin - Septembre
Il est très commun au bord des cours d'eau, des marais et des étangs. Ses tiges robustes sont très appréciées par les fauvelles aquatiques qui peuvent y installer leur nid.



La Bourdaïne (*Frangula alnus*)

Floraison : Mai - Juin
Cet arbuste a une écorce foncée à odeur forte connue pour ses propriétés laxatives.

L'Epipactis des marais (*Epipactis palustris*)

Floraison : Juin - Juillet
Vous la reconnaîtrez facilement car c'est la seule orchidée à fleurs claires du marais. Quelques pieds sont dispersés sur le Côneis.



Ph. V. Gillet

BALISE ④

Comme vous l'avez vu à la balise n°1, les marais abritent de nombreuses sources et jouent un rôle important de protection et de régulation de la ressource en eau. Ces sources donnent naissance à une multitude de petits ruisseaux dont l'eau est très chargée en calcaire dissout qui se précipite au contact de l'air et de la végétation pour donner une roche friable et poreuse : le TUF, aussi nommé travertin.

Le tuf se dépose sur les feuilles et les branches tombées dans le ruisseau pour en faire des « momies minéralisées » (Ph. B. Hyvernai).



Ph. V. Gillet



La Swertie pérenne (*Swertia perennis*)

Floraison : Juillet - Août
Le marais du Côneis abrite l'une des plus belles stations de Swertie vivace du Châtillonnais. En dehors de cette région, les populations les plus importantes se trouvent dans le Jura, les Pyrénées et les Alpes.

La Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*)

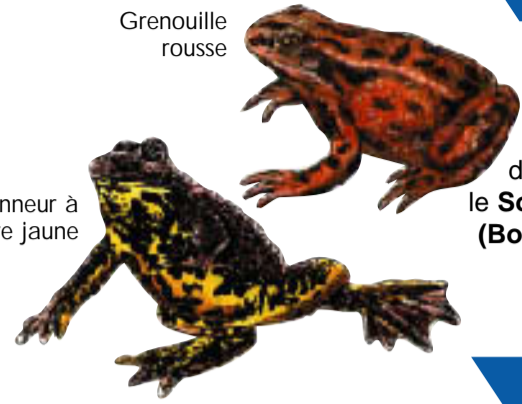
Floraison : Août - Octobre
Son nom botanique vient du grec : pneumôn, poumon et anthè, fleur. On l'appelle vulgairement la « Pulmonaire des marais ». Elle était recommandée autrefois pour les maladies des poumons.

Ph. V. Gillet



BALISE ⑧

Grenouille rousse



Sonneur à ventre jaune

Le marais abrite la Grenouille rousse (*Rana temporaria*) et d'autres batraciens dont le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) et le Crapaud accoucheur (*Alytes obstetricans*)

BALISE ⑦

Nous voici en présence d'une curiosité ; en effet la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) est plutôt présente sur les sols siliceux (acides), mais aussi dans les marais alcalins pourtant très calcaires.



BALISE ⑥

Le paysage que vous apercevez est caractéristique des marais du Châtillonnais. Il est façonné par deux espèces de Choin poussant en touffes appelées touradons. La distinction entre le Choin ferrugineux et le Choin noirâtre se fait au niveau des épillets et de leur bractée.

Le Choin noirâtre (*Schoenus nigricans*)

Épillets nombreux, larges, brun noirâtre, bractée plus longue.



Le Choin ferrugineux (*Schoenus ferrugineus*)

Épillets peu nombreux et droits, bractée courte, ne dépassant pas l'inflorescence.

Juste derrière vous, vous trouverez la Viorne obier (*Viburnum opulus*) Ses fleurs blanches, "en boule de neige" sont très odorantes. Ses fruits sont des baies globuleuses rouge vif et luisantes.



Floraison : Mai - Juin

BALISE ⑤

Entre cette balise et la balise n°6, vous pourrez admirer les plus belles stations de Swertie pérenne et de Gentiane pneumonanthe, deux plantes protégées au niveau régional.

Si nous laissons faire la nature, le marais aura souvent tendance à se boisier spontanément par le Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) et le Saule cendré. Les conséquences seront la disparition de la flore des marais et la fermeture du paysage. Quand le boisement est trop important, il faut "rajeunir" le milieu en débroussaillant ou en bûcheronnant.



Le Genévrier commun (*Juniperus communis*), seul résineux naturel dans le marais.

Rameau et cône de Pin sylvestre

